

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION

“ Revisité St THECLÉ, Champ.
Sect. très. Com. d'écoles ”
“...culteur”

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : —Jubilé de la Reine . circulaire du Surintendant de l'Instruction publique. Cinquantenaire d'enseignement de M. J. Létourneau : Sermon, adresses, réponses. —Distribution des prix aux élèves de l'École normale Laval. —104e conférence des instituteurs catholiques de Montréal (suite et fin). Une illustre visiteuse — L'agriculture à l'école (suite). — Actes officiels. —Table des matières.

Département de l'Instruction publique

Le Surintendant de l'Instruction publique a adressé la circulaire suivante à MM. les Commissaires et à MM. les Syndics d'écoles catholiques de la province de Québec :

Le peuple de la province de Québec, de concert avec celui des autres provinces du Dominion et de tout l'Empire Britannique, se prépare à célébrer, dans le cours de ce mois, le 60ème anniversaire du règne de Sa Majesté la Reine Victoria.

Afin d'accoutumer l'enfance à prendre part aux réjouissances publiques et à développer dans son esprit et dans son cœur le respect de l'autorité et les sentiments de loyauté envers ceux qui nous gouvernent, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa réunion de mai dernier, a exprimé le désir qu'à l'occasion de ce grand événement toutes les écoles primaires catholiques de la province aient trois jours de congé, à partir du 21 juin courant, savoir : les 21, 22 et 23 juin.

Vous voudrez donc bien transmettre aux instituteurs et aux institutrices de vos municipalités scolaires respectives la décision du Comité.

Pour que cette fête fasse impression davantage sur l'esprit des enfants, et comme marque de reconnaissance envers notre Gracieuse Souveraine dont le règne a été si glorieux pour l'Angleterre et en particulier si fructueux pour les libertés civiles et religieuses de notre Province, je vous transmets, avec la présente lettre, une prière pour attirer les bénédictions du Ciel sur Sa Majesté.

Cette prière devra se réciter dans toutes les écoles primaires, le vendredi, le 18 juin courant, à onze heures de l'avant-midi, et l'instituteur ou l'institutrice pourra le faire suivre d'un chant d'allégresse.

Je vous prie aussi d'arborer sur chaque école, pendant les jours de congé, le drapeau de la nation en signe de réjouissance.

Je dois ajouter qu'à ma demande le texte de la prière a reçu l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec.

BOUCHER DE LABRÈRE,
Surintendant.

PRIÈRE

O Dieu éternel et tout puissant de qui vient tout pouvoir (a), procède toute sagesse, (b) par qui les Rois règnent, (c) nous voici assemblés en votre présence pour vous prier de conserver longtemps Notre Très Gracieuse Souveraine, la Reine Victoria, à l'affection de son peuple.—Accordez à Sa Majesté, nous vous en supplions, Dieu de toute bonté, qu'elle ne désire toujours que ce qui est conforme à votre volonté, qu'elle le recherche

(a) Rom. XIII, 1.

(b) Ecclé. I, 1.

(c) Prov. VIII, 15.

avec prudence, qu'elle le connaisse avec certitude et qu'elle l'accomplisse parfaitement pour l'honneur et la gloire de votre nom (d) et le bonheur du Canada et de tout l'Empire Britannique. Ainsi soit-il.

Cinquantenaire d'enseignement de M. Jos. Létourneau

La célébration des Noces-d'Or d'enseignement de M. J. Létourneau, professeur, ont eu lieu samedi, le 29 mai dernier, à l'École normale Laval. Cette fête a été réellement belle et tout à fait digne du vénérable héros du jour. La démonstration commença par une messe basse dite par M. l'abbé J. Paradis, vicaire, à Saint-Roch de Québec, et ancien élève de l'École normale Laval. Après la messe, M. l'abbé A. Magnan, curé de Saint-Gilles, un autre ancien élève, prononça un fort joli sermon sur l'éducation, au cours duquel il rendit délicatement hommage au distingué cinquantenaire.

Nous donnons ici une analyse de ce sermon :

— *Patres nolite ad iracundiam provocare filios vestros sed educate illos in correptione disciplina et Domini.*

Et vous, père, n'irritez pas vos enfants, mais ayez soin de les bien élever en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur, Eph. C. VI, v. 4.

Mes frères,

La fête que nous célébrons aujourd'hui nous permet de témoigner notre affection à l'un de nos anciens et dévoués professeurs. Elle nous invite aussi à remercier le ciel des faveurs qu'il s'est plu à répandre sur son long et fructueux enseignement et à faire en même temps des vœux les plus ardents pour son bonheur.

Elle m'impose de plus une tâche assez difficile ; celle de vous entretenir, au nom de la religion qui ne manque aucune occasion

d'instruire les hommes, d'un sujet auquel on reconnaît de nos jours une souveraine importance. J'ai nommé la question vitale de l'éducation. Et, afin de vous permettre d'en mieux saisir le développement et d'apprécier davantage la noble opération qui s'y rapporte, je vais vous montrer la formation morale de l'enfance dans ses rapports avec Dieu et l'homme, ses deux causes efficientes.

Qu'est-ce que Dieu a fait pour l'éducation ?

Avant de répondre à cette question, je me permettrai d'attirer votre attention sur ce fait généralement admis que le monde matériel si beau qu'il soit n'est qu'un acheminement vers un autre qui lui est supérieur, une voie qui nous conduit des basses régions de la matière inerte aux sublimes sommets où dominent les êtres intelligents faits spécialement pour connaître Dieu, l'aimer, et par ce moyen le posséder éternellement.

Aussi, quand le créateur, après avoir peuplé les espaces, voulut couronner l'œuvre des six jours par une créature douée de raison, il réunit, ce semble, l'auguste conseil de la Trinité Sainte, se parla à lui-même, disant ces paroles : " Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ", qui resteront comme l'éloge le plus fort que l'on puisse faire de l'humanité.

Puisque l'homme est la fin ou le complément de la création matérielle, il n'est pas étonnant que Dieu ait pour lui une certaine sollicitude, et, qu'en prévision de sa chute, il ait pris quelques mesures afin d'enrayer l'œuvre néfaste de son péché.

L'enfance, à raison même de sa faiblesse et de sa délicate complexion soit physique soit morale, plus que toute autre classe de l'humanité souffrante, requiert des soins particuliers. Aussi voyons-nous le Créateur unir l'homme et la femme par des liens indissolubles et fonder la première de toutes les sociétés, afin, sans doute, d'assurer la conservation de l'espèce humaine, mais en vue surtout de procurer à l'enfant un milieu convenable, une véritable serre chaude (permettez la comparaison) où, loin des froides indifférences ou des pernicieuses influences, il pourra, avec l'entretien de la vie corporelle, recevoir la culture intellectuelle et morale. De là, cette définition de la famille : " La vie commune entre les parents et leurs enfants à cause de l'éducation de ces derniers ".

(d) Prière de S. Thomas d'Aquin.

Pour assurer son fonctionnement à l'école ainsi fondée sous le toit paternel et lui permettre d'atteindre sa fin, Dieu, qui n'impose les devoirs qu'en octroyant les droits, confère aux pères et mères de familles une partie de son autorité sur leurs enfants : "*Filii obelite parentibus vestris*", et il veut que l'enseignement ou la formation morale et intellectuelle de ces derniers soit, dans l'ordre naturel, du domaine exclusif des parents, de telle sorte, que si, pour une cause ou pour une autre, ils appellent à leur aide un instituteur de profession, il leur est loisible de communiquer à l'école subsidiaire les droits et privilèges de l'école familiale.

Toutefois, les familles sont, un peu comme les individus, incapables de se procurer par elles-mêmes tout ce qui leur est nécessaire. De plus, les abus peuvent s'introduire dans l'enseignement paternel. C'est alors que la société civile, créée par Dieu tout exprès pour subvenir à ses membres dans leurs besoins, et réprimer les désordres, intervient dans le double but de soutenir les écoles par des subventions pécuniaires et de punir les parents indignes de ce nom qui, au lieu de la vérité et de la vertu enseignent à leurs enfants l'erreur et le vice.

En avons-nous fini avec l'œuvre de Dieu ? Non, mes frères, car alors il faudrait passer sous silence l'acte même de la rédemption où, certes, l'enfance ne fut pas oubliée. Notre Divin Sauveur a su au contraire, associer la grande cause de l'éducation à la régénération du genre humain et lui donner une place dans l'Eglise.

En effet, la mission d'enseigner les peuples confiée aux apôtres regarde d'une manière particulière l'enfant dont l'intelligence, à l'état de table rase suivant l'expression des philosophes, est plus affamée de la vérité et demande des soins plus assidus.

Aussi n'est-il pas étonnant que l'épouse de Jésus-Christ, la sainte Eglise catholique devenue l'héritière des droits apostoliques, réclame sa part dans l'éducation de la jeunesse et revendique hautement la liberté d'enseigner dans les écoles ceux que le baptême a rendus ses enfants.

Non seulement elle affirme ses droits, mais elle les exerce aussi souvent que la tyrannie veut l'en empêcher. Ainsi depuis dix-huit cents ans on l'a vue maintenir haut et ferme

l'étendard de la foi dans les écoles du monde civilisé, combattre seule le plus souvent par ses monastères et ses universités les efforts toujours renaissants de la barbarie, et assurer à l'Europe chrétienne une civilisation qui fait l'orgueil des nations modernes.

Or, tout cela s'est fait sans rien troubler de l'ordre social, sans léser les droits des pères de familles, mais dans l'unique intérêt des âmes et pour continuer le rôle du divin Rédempteur qui "illumine tout homme venant en ce monde".

Place à l'Eglise, mes frères, et ne craignons rien de son influence sur les générations de l'avenir ! L'enfer y perdra mais nous y gagnons tous.

Après avoir esquissé bien imparfaitement l'action de Dieu dans l'éducation, il nous reste à déterminer quelle doit être celle de l'homme.

Le texte cité au commencement de ce discours va maintenant nous servir. Écoutez l'apôtre Saint-Paul, mes frères, et surtout sachons le comprendre : "*Patres nolite ad iracundiam provocare filios vestros*", et vous, pères, n'irritez pas vos enfants. Pourquoi cela ? Saint-Thomas d'Aquin répond ainsi : "Le père de famille, nous dit-il, se distingue du maître parce que ce dernier ne garde chez lui des serviteurs que pour son utilité, tandis que pour lui il emploie son autorité dans le seul avantage et pour le plus grand bien de son enfant".

Or les mesures vexatoires et tyranniques qui ont pour effet de faire germer dans le cœur ulcéré de l'enfant le ressentiment et parfois la haine, peuvent fort bien dispenser l'éducateur, père ou instituteur, de l'emploi beaucoup plus difficile des moyens que leur suggèrent la patience, l'abnégation et la prudence, mais il est sûr qu'elles ne produiront que de tristes résultats ; car, si elles développent la crainte et l'hypocrisie chez l'enfant, elles n'ont aucun effet moral sur lui, puisque rien ne peut être fait dans ce sens sans la libre coopération de la volonté.

Après avoir évité l'écueil signalé par l'Apôtre, le père ou l'instituteur voient s'ouvrir devant eux un vaste champ d'opération. Semblable à la forêt que le colon doit d'abord défricher avant de la mettre en culture, l'âme humaine doit être avant tout débarrassée de ses défauts que la corruption du péché

a fait germer en elle. La tâche est ingrate, et malgré tous les efforts d'un sage précepteur, elle se refuse parfois à tout progrès. Elle est d'autant plus difficile que l'enfant ne peut apprécier qu'imparfaitement les sages conseils de la raison. La douceur elle-même, malgré toute sa puissance sur le cœur humain, ne peut toujours vaincre l'obstination d'une jeune volonté rebelle ; c'est alors qu'il faut s'armer de la verge et sans écouter les protestations d'une fausse tendresse et faire tomber sous les coups certains défauts un peu trop tenaces. "*Educate illos in correptione*". Elevez vos enfants en les corrigeant si cela est nécessaire.

Corriger la nature corrompue et combattre la triple inclination vicieuse de la concupiscence ; voilà en quoi se résume la première partie de l'éducation de l'enfant qui, bien que négative, n'en est pas moins d'une souveraine importance ; mais cette première opération que j'appellerai le défrichement de l'âme n'a lieu que pour entreprendre la véritable formation morale qui se fait par le développement des vertus "*Educate illos in disciplina Domini*".

La vertu, que tout le monde estime sans toujours la connaître, consiste en un certain nombre de bonnes habitudes déposées en nous par la grâce ou acquises par la répétition des actes qui en sont l'objet.

Elles perfectionnent à la fois l'intelligence et le cœur et nous met en état d'opérer ces actions merveilleuses auxquelles le monde, si corrompu qu'il soit, accorde son estime et parfois son admiration. Elle règle nos rapports avec Dieu, le prochain et nous-mêmes, fait régner la plus parfaite harmonie entre la volonté soumise aux préceptes divins et les passions contenues sous le joug de la raison. En un mot, sous l'empire de la vertu, la vie de l'homme ici-bas est salutaire au prochain, utile à la patrie et précieuse au yeux de Dieu.

Aussi, la vertu est-elle d'un prix inestimable, et le Fils de Dieu n'a pas craint de descendre sur la terre pour nous en donner le plus parfait modèle dans son auguste personne.

L'instituteur doit cultiver la vertu dans l'âme de son élève, sous la tutelle de l'Eglise et sous la puissante influence de la grâce du ciel faisant aussi l'œuvre d'un apôtre et d'un

patriote éclairé. Car on ne peut être citoyen honnête et dévoué qu'en étant vertueux.

Ici je m'arrête étonné de la sublimité des fonctions de l'éducateur chrétien appelé par Dieu à travailler à la sanctification des âmes.

Qu'elles soient viles les œuvres humaines appelées chef-d'œuvres, en présence de l'action si modeste d'un père de famille élevant des enfants vertueux.

Les siècles passeront emportant avec eux les monuments du genre humain ; la pierre et le marbre cesseront un jour de proclamer les noms d'un Phydias ou d'un Michel-Ange ; mais les enfants formés à la vertu par un père ou un instituteur soucieux de son devoir brilleront durant l'éternité : "*Fulgebunt Justi*", et seront aussi la joie et la couronne de leurs parents. Ainsi-soit-il.

Après la cérémonie religieuse à laquelle assistaient M. le Surintendant de l'Instruction publique, les parents et un grand nombre des anciens élèves de M. Létourneau, eut lieu une fort jolie séance littéraire et musicale.

Voici l'adresse que M. L.-O. Pagé, président de l'Association des instituteurs catholiques de Québec, lut à M. Létourneau :

" Vénéré et cher ami,

Il est dans la vie de l'homme des jours qu'éclaire un soleil plus radieux, où les rayons de l'astre sont plus doux, où la brise qui passe est plus parfumée, où la joie qui éclate est plus vive et s'affirme avec une intensité plus grande. Le temps vient d'inscrire un de ces jours bénis au livre de vos destinées, et la page qui vient de tourner sous vos doigts n'est pas celle où l'on pleure ; car pour vous comme pour l'œuvre que vous représentez, ce jour entre tous brille d'un incomparable éclat

Cinquante ans !

A cet âge l'homme s'arrête... Il remonte par le souvenir le fleuve de son existence, parfois vivement agitée, jamais complètement tranquille.

Tantôt on le voit sourire : c'est la source du fleuve qui lui apparaît pure et limpide ; ce sont les triomphes qu'il a remportés sur l'inclémence des flots, c'est la sécurité dont il se croit pour toujours assuré.

Tantôt on le voit s'assombrir : le nuage, la tempête, le combat ; tout cela se présente à son esprit effrayé.

Alors, laissant passer avec indifférence le torrent qui entraîne toutes les vies humaines, il s'abîme dans la solution de ce double problème :

Qu'ai-je fait ! Que suis-je ?

Qu'êtes-vous donc et qu'avez-vous fait, vénérable cinquantenaire, qui recevez aujourd'hui cette solennelle consécration que donne à toute œuvre humaine un demi-siècle d'existence ?

Pendant dix ans, humble instituteur à la campagne, vous travaillez à donner à vos élèves les bienfaits d'une éducation chrétienne ; et, membre dévoué de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs, vous prouvez votre zèle pour les études pédagogiques et l'avancement du corps enseignant.

Aussi, en 1857, à peine l'Ecole normale est-elle établie que vous faites des sacrifices réels pour y être des premiers inscrit, et vous avez l'honneur de remporter avec grande distinction un des premiers brevets conférés par cette institution. Vous aviez débuté dans l'enseignement à Charlesbourg : en cela, Monsieur, je vous ai imité ; et, plus de quarante ans après, j'ai constaté avec une indécible satisfaction que vos anciens élèves vous ont toujours en leur sincère admiration. En 1858, vous retournez enseigner à la campagne ; Sainte-Foye surtout fut le théâtre de votre dévouement. C'est là qu'un jour, l'autorité informée de vos succès, récompensa vos mérites en vous appelant au poste distingué de professeur d'Histoire et de Littérature à l'Ecole normale Laval.

Voilà, à grands traits, ce que vous avez été durant ces cinquante années que vous avez consacrées à l'œuvre sublime de l'éducation de la jeunesse.

Nos félicitations et nos remerciements, à vous, Monsieur le Professeur, pour avoir laissé aux générations des travaux précieux ; vrais documents d'histoire et de polémique sur l'éducation, dans lesquels, nous, les jeunes, pouvons nous renseigner sur l'organisation de l'instruction publique dans notre district.

Je citerai particulièrement votre " Discours sur l'Education ", prononcé le 12 juin 1872, à l'occasion de la 50e année d'enseignement de Monsieur Ant. Legaré.

Dans ce discours aussi élégant que solide, vous nous montrez, Monsieur le Professeur, l'enseignement public à son état le plus rudimentaire : au temps des maîtres d'école ambulants, vrais troubadours d'un autre âge, et donnant leurs leçons à

une population ignorante et apathique qui s'étonnait qu'un homme instruit s'amusât à faire l'école.

Vous faites défiler devant nous les héros de l'éducation qui ont nom : Legaré, Cazeau, Dion, Dugal, Gilbert, Juneau, Richard et tant d'autres que vous caractérisez tous d'hommes pleins d'ardeur pour le travail et pleins d'espoir pour l'avenir.

Enfin vous faites une revue des progrès de l'instruction publique dans une période de trente ans, donnant à chaque institution sa part de mérite et les résultats obtenus : nommément à l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs, grain de sénévé pour notre Association des Instituteurs de l'Ecole normale, au corps des Inspecteurs d'écoles, au Bureau des Examineurs et enfin aux Ecoles normales elles-mêmes.

Eh ! bien, Monsieur le Professeur, sans vous en douter, vous faisiez d'avance l'histoire de votre vie de sacrifices et de dévouement ; car si la gloire d'une même famille est commune à tous ses membres, c'est parce que la souffrance l'a été aussi. " Personne ne sera couronné s'il n'a vaillamment combattu ".

Or, afin d'être justes, nous complétons la liste des vaillants cités plus haut, par les noms de MM. Toussaint, Lacasse et Létourneau.

Oh ! il nous semble encore entendre les échos des fêtes du 19 mai 1893. Ici, permettez-nous de rendre un solennel hommage à la mémoire du regretté M. F. X. Toussaint. Lui-même alors faisant allusion à vos noces d'or se félicitait, disait-il, " d'en retrouver à ses côtés dans la carrière active deux vrais amis, M. Lacasse et le bon M. Létourneau. " Hélas ! il ne devait pas voir ce jour quatre ans après. Que sa mémoire soit bénie ! son œuvre reste pour le rappeler au souvenir et à la reconnaissance de ses confrères et de ses anciens élèves.

A l'occasion de ces fêtes inoubliables, nous fûmes témoins de l'auréole qui brille au front d'un cinquantenaire dans l'enseignement et nous comprîmes quel bonheur, quelles consolations doit goûter l'âme qui a répondu à un tel appel et s'est généreusement vouée à sa vocation d'éducateur chrétien. Eh bien ! cette gloire est la vôtre, vénéré ami ; goûtez votre bonheur, savourez ces consolations du devoir accompli : Vous les avez bien méritées.

Et nous tous, membres de l'Association des Instituteurs dans laquelle vous avez occupé à plusieurs reprises les charges les plus honorables, nous tous vos confrères et anciens élèves, admirant en vous la personnification du devoir, de la

vertu et du patriotisme, nous vous félicitons bien cordialement; nous vous faisons nos meilleurs souhaits de bonne fête et déposons sur vos cheveux blancs une couronne d'or, symbole de vos vertus et gage de notre sincère enthousiasme. Dieu entende nos vœux et vous accorde une longue et heureuse vieillesse; qu'il vous donne pendant de nombreuses années encore de voir croître et prospérer l'œuvre religieuse et patriotique à laquelle vous avez déjà consacré un demi-siècle d'existence".

M. Létourneau fit la belle réponse qui suit :

M. le Président,

Bien chers confrères et amis,

Ce n'est pas sans une vive et profonde émotion que je reçois votre bienveillante et bien trop flatteuse adresse, et je ne saurais vous exprimer ce que mon cœur ressent de reconnaissance et de gratitude en cette mémorable circonstance : les souvenirs du passé, les noms de ces valeureux travailleurs que vous me rappelez me sont toujours chers et précieux. C'est sous l'impulsion de ces lutteurs, c'est à leur exemple, c'est en travaillant avec eux, que j'ai pu rendre quelques services dans l'utile carrière que j'embrassai, il y a cinquante ans.

Si c'est un beau jour pour vous, messieurs et chers confrères et élèves, de fêter le cinquantième de l'un des vôtres, c'est pour moi la scène d'un beau soleil couchant, où tout dans la nature invite au repos et au recueillement; où, après une journée d'un rude labeur, je puis causer, avec mes compagnons de travail, de l'ouvrage accompli, des succès remportés, de ce qui reste à faire demain, tout en savourant la brise embaumée qui rafraîchit l'esprit, ravive le cœur, ranime le courage, et sèche les sueurs abondamment versées sous les rayons d'un soleil parfois trop ardent.

Cinquante ans! vingt-cinq à la campagne, vingt-cinq à l'École normale! C'est une carrière assez longue; j'en bénis Dieu sept fois et septante fois sept fois.

Pourtant, elles ont passé vite ces cinquante années, et en ce moment, surgit à mon esprit tout un monde de souvenirs : les 75 à 80 enfants que j'ai eus constamment sous ma direction à Charlebourg, Sainte-Famille, Saint-Jean-Deschailions et surtout à Sainte-Foye où j'ai vécu onze ans, les quatre à cinq cents élèves qui se sont succédé ici depuis vingt-cinq ans, sont tous présents à ma mémoire.

Un cinquantenaire, dites-vous, M. le président, dans le recueillement, se pose ces deux questions : Que suis-je? Qu'ai-je fait? Que suis-je? Hélas! un roseau pensant, courbé vers la terre, propre peut-être à être jeté au feu; pourtant, j'espère en la miséricordieuse bonté de mon Dieu. J'ai résisté aux coups de l'aquilon, le chêne est tombé à mes côtés, j'ai plié sous la tempête, et fièrement j'ai relevé la tête; mais au nombre des années, on ne résiste plus. Qu'ai-je fait? J'ai cru, j'ai espéré, j'ai aimé, comme je crois, j'espère et j'aime.

J'ai cru en l'avenir de mon pays, de ma nationalité, par une instruction profondément chrétienne, morale et pratique; j'ai espéré pour ceux qui se dévouent à la tâche si noble et si utile d'instruire la jeunesse, une existence supportable, un traitement qui leur assure au moins le nécessaire, une stabilité qui leur permette de travailler sans inquiétude pour l'avenir; j'ai aimé les enfants et les jeunes gens, et avec eux, les heures se sont écoulées avec rapidité.

Vous me rappelez les travaux de l'association des instituteurs, fondée à Saint-Roch, en 1815, et dont je fis partie dès mon entrée dans l'enseignement. Cette association a été réunie à notre association actuelle lors de la fondation de l'école normale Laval.

Pour être court, je résume en peu de mots les travaux des douze années de cette association : réunion le dernier samedi de chaque mois; deux séances; présence de 25 à 30 instituteurs; discussion sur les diverses branches d'enseignement, chacun faisant part de ses essais, de son expérience; discussion sur tout ce qui pouvait faire des instituteurs une classe d'hommes instruits, forts, ayant des droits reconnus dans la société; envoi chaque année d'une requête à la législature demandant 1° la création d'un fonds de pension, 2° la fondation d'écoles normales, nomination d'inspecteurs d'écoles, 3° un journal d'instruction publique; l'obligation pour les institutrices de se pourvoir d'un diplôme aussi bien que les hommes, etc. Un bureau d'examineurs fut formé en novembre 1846, composé de l'honorable juge Duval, de Mgr Baillargeon, encore curé de Québec, de M. Ant. Parent, supérieur du séminaire, de MM. Ant. Légaré et Clément Cazeau, instituteurs. Le 26 mai 1847, je me présentais devant ce bureau, et j'en recevais le premier brevet qui ait été accordé dans la province de Québec.

Au nombre des lutteurs d'autrefois, qu'il me soit permis d'ajouter le nom de M. C.-J.-L. La-

france, trésorier de la cité, et qui fut un des plus vaillants travailleurs à la cause commune. M. Lafrance a enseigné pendant vingt six ans, à Beaufort et au faubourg Saint-Jean où il avait fondé une école commerciale qui fut fort appréciée du public. Pendant 26 ans, il travailla avec nous et fut un des valeureux jouteurs dans notre association de Saint-Roch d'abord, puis dans celle-ci dont il fut le premier secrétaire et le second président.

Enfin, depuis 40 ans, nous avons un fonds de retraite, des journaux d'éducation, des inspecteurs d'écoles, des écoles normales qui ont formé toute une pléiade d'hommes instruits, dévoués : les uns, depuis leur fondation, d'autres depuis 10, 15, 20 et 30 ans, se consacrent généreusement à la grande cause de l'éducation du peuple. Depuis vingt-cinq ans seulement, 34 de nos élèves sont entrés dans la milice sacrée, neuf autres sont au grand séminaire. La plupart ont enseigné même dans des écoles primaires ou dans les collèges ; tous, dans l'exercice du saint ministère, rendent d'importants services, en donnant aux titulaires de leurs écoles des avis pédagogiques qui leur sont bien précieux.

Vous faites allusion à mon entrée à l'école normale comme élève, la première année de son existence. Les sacrifices que je fis alors étaient grands en effet, mais je n'ai pas regretté de les avoir faits.

Qu'il me soit permis, dans cette fête intime d'évoquer les souvenirs de mon séjour ici comme élève. Nous eûmes pour principaux, Mgr Horan, puis Mgr Langevin : leur éloge n'est plus à faire ; pour professeurs, M. F.-X. Toussaint dont vous rappelez le souvenir en termes si heureux, dont la longue carrière fut toute de dévouement, pour lequel l'enseignement fut une véritable jouissance ; M. E. de Fenouillet, de douce mémoire, savant littérateur qui savait nous inspirer le goût du beau ; M. F.-E. Juneau, l'ami, le conseiller du jeune instituteur et auquel je dois beaucoup. Parmi mes compagnons d'études, ceux qui sont décédés : Norbert Thibaut, pendant douze ans, brillant professeur de littérature et d'histoire, ici même, Ls Lefebvre, hautement apprécié comme instituteur à la Pointe-aux-Trembles, Bruno Pelletier, modèle du parfait instituteur, décédé à Saint-Laurent il y a trois ans, Alfred Esnouf, instituteur à Kamouraska, Désiré Larue et G. T. Tremblay, instituteurs tous deux pendant plusieurs années, puis notaires, Odilon Legendre et Jos. Roy qui ont enseigné jusqu'à leur mort. Parmi les vivants : M. J.-B. Cloutier, professeur pendant plus de trente ans à l'École normale ; M. J. Prémont,

seize ans instituteur, inspecteur d'écoles depuis 22 ans ; M. Cléophte Côté, instituteur aux Eboulements pendant plus de trente ans, l'honorable Chs-B. Rouleau, instituteur, puis inspecteur d'écoles, enfin avocat, et juge à Régina, M. Samuel Boivin, longtemps instituteur et inspecteur d'écoles ; M. James Donnelly, plusieurs années instituteur ; M. Laurent Simoneau, comptable à l'Assemblée législative, Amateur Demers, instituteur et maintenant avocat à Berthier, et plusieurs autres compagnons dont j'ignore l'existence.

Voilà, messieurs et chers confrères, l'œuvre accomplie, les succès remportés. Vous êtes les travailleurs d'aujourd'hui, vous serez encore les hommes de demain. Vous êtes toute une phalange de professeurs et d'instituteurs instruits, de pédagogues accomplis et dévoués ; vous avez fait vos preuves ; continuez. Qu'au moins trois fois l'année, on voie dans cette salle tout ce qu'il y a d'inspecteurs et d'instituteurs, de Trois-Rivières à Rimouski. Etudiez tout ce qui peut améliorer la classe des instituteurs, la rendre forte. On parle de réformes ; la première, c'est d'employer les ouvriers capables et si bien disposés qui attendent un emploi, et de les payer pour qu'ils puissent vivre de leur travail. Tous les ans, on apprend avec chagrin qu'un instituteur qui enseignait dans une école de garçons, à la satisfaction de tous, a été congédié pour faire place à une institutrice, parce que *ça coûte moins cher*.

Unissez-vous comme dans le bon vieux temps ; vous avez d'habiles généraux à votre tête qui ont tenu et tiennent encore haut et ferme le vieux drapeau, et qui sauront vous conduire à la victoire ; discutez étudiez toutes les questions qui peuvent promouvoir les intérêts des instituteurs, puis, faites connaître le résultat de vos études, de vos discussions.

Il ne me reste plus qu'un devoir bien doux à remplir : celui de vous remercier de tout cœur de votre bienveillante adresse, des vœux que vous formez pour le bonheur de ma vieillesse, pour le généreux cadeau que vous m'offrez, merci, et soyez convaincus que je conserverai de vous tous un bien précieux souvenir.

M. le Principal, depuis 24 ans, nous vivons sous le même toit. Comme maître d'études, comme assistant principal, vous m'avez honoré de votre amitié ; comme Principal, de même que vos vénérés prédécesseurs, feu M. Lagacé, et Sa Grandeur Mgr Bégin, votre direction a été toute paternelle, toute de prévenances pour rendre notre séjour ici agréable, notre tâche facile ; vous avez

pris une grande part à la célébration de cette fête, je vous en remercie de tout cœur.

M. le Surintendant, je vous prie d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance pour avoir voulu prendre part à cette fête d'un vieux serviteur de la cause de l'éducation. Comme vos honorables prédécesseurs, vous ne perdez aucune occasion d'encourager l'instituteur, je vous en remercie.

A Messieurs les membres du Comité d'organisation, merci pour votre travail intelligent. A tous, encore une fois, merci, mille fois, merci".

M. V. Grenier, doyen des élèves de l'École normale, lut ensuite, au nom de ses confrères, le petit bijou d'adresse que voici :

" Monsieur le professeur,

Veillez permettre aux enfants de s'associer à tous les sentiments que nos distingués prédécesseurs viennent de vous exprimer en termes aussi cordiaux qu'élégants et suggestifs.

Notre bagage littéraire n'étant pas encore complété, nous ne pouvons songer à rivaliser ni pour les pensées, ni pour la forme, avec ces instituteurs émérites qui jouent depuis des années un rôle marquant dans l'enseignement primaire. Nous sommes encore à notre première dent. Il est même peut-être téméraire d'oser unir notre voix juvénile aux accents pleins de maturité qui réchauffent nos âmes et émotionnent nos cœurs.

Notre excuse se trouve dans le fait que nous formons le dernier anneau de cette chaîne de respect et d'amour qui tient tous les élèves de cette institution depuis vingt-cinq ans, attachés à votre personne vénérée. Encore sous le charme de votre enseignement paternel, nous tenons à dire à nos aimables devanciers que vous êtes en rupture de ban avec le mot du poète : " Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs ", que vous préférez rester fidèle à la sainte Ecriture, en étant dans votre vieillesse ce que vous avez été dans votre jeunesse, bon, compatissant, plein de zèle et de miséricorde pour des élèves qui se succèdent, sans que la physionomie de l'école change beaucoup. Aux mêmes défauts, vous opposez la même patience, à notre faiblesse, vous prêtez le même appui et notre ignorance ne lasse pas vos généreux efforts.

Aussi avons-nous été heureux d'entendre tout ce qu'on a dit de vous, d'être associés à ce mouvement de gratitude qui groupe autour de vous un grand nombre d'anciens élèves, d'amis de l'instruction publique et de pouvoir vous dire avec

tout l'élan de nos cœurs de dix-huit ans : *Ad multos annos.*"

M. Létourneau, qui semblait avoir rajeuni en ce beau jour, répondit avec verve à cette seconde adresse.

RÉPONSE A L'ADRESSE DES ÉLÈVES

" Bien chers élèves,

Votre belle et gracieuse adresse me cause un bien vif plaisir, et je vous remercie bien cordialement. Mais si votre bon cœur vous fait exagérer mes qualités comme professeur, il est en moi une chose que je tiens à proclamer, c'est que je vous aime comme l'on doit aimer ceux à qui on s'intéresse d'une manière particulière, amour sincère qui peut être égalé, mais non surpassé ; car, si tout a vieilli chez moi, le cœur est resté jeune.

Vous êtes les cadets de l'école normale, et l'on sait qu'on a ordinairement plus de soucis pour les cadets que pour les aînés ; car, voyez-vous, on aime toujours à revoir les aînés, et c'est un bonheur que je goûte aujourd'hui avec d'indicibles délices ; mais ils sont établis, ils ont formé une famille à part, on n'a plus qu'à se réjouir avec eux de leur succès dans le monde ; et Dieu en soit loué, ils sont grands ces succès, au moins pour le plus grand nombre d'entre eux.

Vous trouvez en moi de la douceur, de la patience, dites-vous ; je n'ai pas un grand mérite, car vous êtes studieux, pleins d'ardeur pour le travail ; vous êtes polis, prévenants ; je tiens à le proclamer hautement ; vous faites tous les efforts possibles pour acquérir les sciences qui vous sont enseignées ; que peut-on exiger de plus ; pour vous, pas un moment n'est perdu. Quelques-uns, comme partout ailleurs, ne réussissent pas toujours au gré de leurs désirs, bien qu'ils aient la même ardeur pour le travail ; ceux-là ont besoin d'un sympathique encouragement qui ne leur fait pas défaut, voilà tout.

Bientôt, plusieurs d'entre vous quitteront cette institution pour n'y plus revenir comme élèves. Vous partirez bien préparés pour les combats de la vie ; et j'ai toute confiance que, comme vos devanciers, vous saurez vous créer une position dans le monde : l'instruction chrétienne que vous a prodiguée avec tant de sollicitude notre digne et vénéré Principal, les habitudes d'ordre et de travail que vous avez contractées me sont un sûr garant de votre succès.

Vous serez les travailleurs de demain. Vous aurez à continuer l'œuvre de l'enseignement ; vous travaillerez à faire reconnaître les états de services de l'humble instituteur. En cela, vous

trouvez dans les lutteurs d'aujourd'hui de vaillants généraux, de braves capitaines qui sauront vous guider sûrement ; et un jour viendra, je l'espère, que celui qui se dévoue à l'instruction de la jeunesse, trouvera une existence heureuse, que ses importants services rendus à la religion et à la patrie seront à l'avenir mieux appréciés par nos populations ; et le gouvernement aidant, on verra dans la plupart de nos paroisses, une école modèle de garçons dirigée par un instituteur avec un traitement suffisant pour le faire vivre.

Au vœu si aimable de *Ad multos annos*, je dis " *Fiat* ", et j'ajoute de cœur " *Nunc dimittis seruum tuum, Domine* ".

A la suite de ces témoignages d'amitié et de reconnaissance, M. C.-J. Magnan offrit à M. Létourneau, au nom des anciens élèves, une bourse contenant cent dix piastres en or.

Puis M. l'abbé T.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, convia les auditeurs à un succulent dîner. Autour des tables nous avons remarqué M. J. Létourneau, MM. les abbés A. Magnan, J. Gignac, J. Paradis et C. Gariépy, MM. les inspecteurs d'écoles Ruel, Beaulieu et Savard, MM. J.-B. Cloutier, L.-O. Pagé, N. Lacasse, J. Ahern, C.-J. Magnan, C. Lefèvre, J.-D. Frève, G. Gagnon, J. Cloutier, N. Tremblay, T. Simard, L. Bergeron, E. Boily, P. Goulet, M. Côté, L.-N. Dampouse, O. Danielson, L. Girard, J. Fleury, N. Gilbert, On. Goulet, etc. Après le dîner, M. le principal remercia les anciens élèves de l'attachement qu'ils portent à leur *Alma Mater*, et exprima le souhait que l'École normale revît encore une fête comme celle de ce jour.

Dans l'après-midi, il y eut séance régulière de la Conférence pédagogique. Nous publierons le procès-verbal de cette réunion au mois de septembre prochain.

Les confrères de Montréal voulurent bien se joindre aux amis de Québec ; ils adressèrent au comité d'organisation des Noces d'Or les lettres suivantes :

" M. C.-J. Magnan,
Secrétaire du comité d'organisation, etc.

Mon cher Monsieur,

J'ai cru devoir vous adresser la lettre ci-jointe qui est destinée à votre confrère M. J. Létourneau. Je vous félicite d'avoir eu la bonne pensée de fêter ses noces d'or d'enseignement ; comme vous pouvez le voir par notre résolution, les professeurs d'ici se sont unis à vous pour féliciter ce vaillant professeur qui donne à tous un si haut exemple d'activité, de travail, de succès et de vertu.

Vous voudrez bien lui remettre aussitôt que possible la lettre ci-jointe.

Votre tout dévoué,

N. BRISEBOIS,
Secrétaire."

Montréal, 1er juin 1897.

" A Monsieur Joseph Létourneau,
professeur
à l'École normale Laval,
Québec,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la résolution suivante adoptée à notre conférence du 28 mai dernier, présidée par M. J.-O. Cassegrain.

" Sur la proposition de M. L.-G. Robillard, secondé par M. F.-X. P. Demers, il est résolu à l'unanimité :

" Que les membres de la conférence de l'École normale Jacques-Cartier (Montréal), sont heureux de s'unir à leurs confrères de Québec pour vous offrir leurs félicitations à l'occasion de vos noces d'or d'enseignement et vous exprimer, en cette mémorable circonstance, toute l'admiration que votre longue et utile carrière leur inspire ;

" Qu'ils forment pour vous et votre famille des souhaits de santé et de bonheur."

Tout en vous certifiant cette copie exacte, je vous prie de croire à la profonde admiration avec laquelle je suis heureux en même temps de me dire

Votre très humble confrère,
NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire
de l'Ass. des Inst. de la Circ.
de l'E. N. J.-C."

Montréal, 1er juin 1897.

M. L.-G. Robillard, inspecteur d'écoles, avait aussi adressé une jolie lettre au secrétaire du comité d'organisation.

Ad multos annos !

Distribution des prix aux élèves de l'École normale Laval

Département des élèves-institutrices

Jeudi, le 17 du courant, la distribution solennelle des prix et des diplômes aux élèves-institutrices de l'École normale Laval avait lieu sous la présidence de l'honorable M. de Labruère, Surintendant de l'Instruction publique.

Un nombreux et distingué auditoire assistait à cette fête de la jeunesse studieuse. M. l'abbé T. G. Rouleau, principal de l'institution, dirigeait la séance.

Voici le programme que les élèves ont exécuté avec un rare bonheur :

1. Le prophète (piano). S. Smith.
2. Le singe qui montre la lanterne magique. Florian—Mlle L. Cloutier.
3. Distribution des prix aux élèves de première année.
4. Le jour des prix (chœur). Mozart.
5. Le cœur de Jeanne d'Arc. ***—Mlle M. L. Coulombe.
6. Distribution des prix aux élèves de deuxième année.
7. L'Hirondelle (piano). Wollenhaupt.
8. La chèvre de M. Séguin. A. Daudet. Mlle E. Couture.
9. Sérénade (chœur). David.
10. Deuxième Marche Pontificale avec chœur. Gagnon.
11. Diplômes et Médailles.
12. Le crucifix d'une mère. Lamartine.—Mlle L. Bergeron.
13. Chœur à deux voix. Wekerlin.
14. Remerciements. (Composition de Mlle T. Lachance).

Les honorables MM. Robidoux et Dechène, membres du gouvernement provincial, l'honorable P. Garneau, MM. les abbés Audet, Caron, Gignac, Déziel, Houle, occupaient des sièges d'honneur.

À la fin de la séance, M. le Principal distribua plusieurs médailles aux élèves les plus méritantes et M. le Surintendant remit les diplômes dans l'ordre qui suit :

DIPLÔMES MODÈLES

Avec grande distinction—Mesdemoiselles Fébronie Langlais, Aldina Castonguay, Lucette Dupuis, Honorine Brochu, Eugénie Gagné, Imelda Lachance, Albina Richard, Marie Lafleur, M. Joséphine Côté, M. Alexandrine Gagnon, M. Anastasie-Emerilda Bujold, Louise Dessureau, Emma Guillot, Maria Ahern, Victoria Beaudet, M. Louise Patry.

Avec distinction — Mesdemoiselles Albertine Godin, Blanche Barry, M. Anna Gagnon, Amanda

Boutin, M. Rose Lucienne Cloutier, Philomène Côté, M. Adéline-Christine Beaudet, Justine Blanchet, Whilhemine Rae, M. Clorida Beaudoin, M. Eugénie Couture, Jeanne Biron.

Sans note—M. Louise Rouleau, M. Alma Côté, Maria Maltais, Emma McKay, M. Obéline Barsalou, Maria Fournier, Eugénie Fortin, M. Elise Arsenault, M. Louise Coulombe, M. Elmyre Barabé.

DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES

Avec grande distinction — Mlles Louise-Joséphine Matte, Louise Bédard, Anne-Blanche Laferrière, Lucia Vézina, Rose-Lucienne Cloutier, Anna Houle, Emélie McClean, A. Parmélie Falardeau, Julie-Elmina Simard, M. Philomène Noël, Athala-Laura Beaudoin.

Avec distinction — Mlles Laura-Lumina Langlois, Philippe Corinne Roy, Cécile-Eloïse Gagnon.

Sans note—Mlles A. Elizabeth Bélanger, Marie-Anne-Eugénie Pelletier, Marie Lumina Bergeron, Marie-Joséphine Verret, Marie-Alzilda Rouleau, Léontine Marcotte.

MÉDAILLES

Médaille de Son Altesse Royale le prince de Galles.—Mlle M. Fébronie Langlais.

Médaille de Son Honneur le lieutenant-gouverneur.—Lecture à haute voix : Mlle Eugénie Couture.

Prix de progrès marqué.—Médaille de M. le surintendant.—Mlle Elmira Simard.

Excellence, 2me division :—Mlle Joséphine Matte.

Instruction religieuse : — Mlles M. F. Langlais, M. Louise Bédard.

Enseignement :—Mlle M. F. Langlais.

Composition littéraire : Mlle Honorine Brochu, Imelda Lachance.

Mathématiques :—Mlle Lucette Dupuis.

Piano :—Mlles Eugénie Fortin, Anaïs Casgrain.

Après la remise des médailles et des diplômes, Mademoiselle Fébronie Langlais lut un touchant discours de remerciement au nom de ses compagnes.

M. le Surintendant répondit à cette adresse en termes bien sentis et donna des conseils solides et pratiques à celles qui se destinent à l'enseignement.

M. le Surintendant invita ensuite l'honorable M. Robidoux, secrétaire de la province, à adresser la parole. M. Robidoux fit un petit bijou de discours où l'esprit : le bon goût le disputaient à une chaude éloquence qui valut au distingué secrétaire provincial de vifs et nombreux applaudissements. L'honorable ministre, qui est un lettré raffiné, a félicité les élèves à propos de leur application à l'art si important de bien dire et de bien écrire.

Département des élèves-instituteurs

La séance de fin d'année, qui eut lieu le 18 au soir, fut présidée par M. le Surintendant qui avait à ses côtés M. le Principal de l'École normale Laval, M. Amédée Robitaille, M. P. P., et Madame Robitaille, Mgr Têtu, Mgr Gagnon, Messieurs les abbés Audet, Garnault, Roy, Gignac, Paradis, Caron ; Mesdames de la Bruère et L.-P. Pelletier, MM. Miller et Parmelee, du département de l'Instruction publique, etc. La salle était littéralement remplie d'un auditoire des mieux choisis.

Voici le programme de la séance.

1. Marche Festive (pianos et harmonium), Gounod, MM. G. Gagnon et B. Michaud.
2. Distribution des prix aux élèves de première année.
3. L'Aquarelliste, P. Harel, M. Adrien Deléglise.
4. Un jour d'allégresse (chœur), Tritant.
5. Distribution des prix aux élèves de seconde année.
6. Le drapeau de Carillon, Sabatier, M. Cinq-Mars.
7. Distribution des prix aux élèves de troisième année.
8. Chant du XIVE Centenaire du Baptême de la France (chœur), Bouichère, Solo : M. A. Roy
9. Le papa Chamblac, P. Harel, M. A. Lesage.
10. Distribution des prix aux élèves réunis.
11. Zampa (piano), Dorn, M. Léopold Langlois.
12. Diplômes et médailles.
13. La chanson du chasseur (Chœur), Abt.
14. Remerciements, M. V. Grenier.

Dieu sauve la Reine !

PRIX D'EXCELLENCE

Première année.—1er prix, M. Ls. Lépine ; 2e prix, M. Ernest Gauthier.

Deuxième année.—1er prix, M. Léon Bélanger ; 2e prix, Joseph Turcotte.

Troisième année.—1er prix, M. F. Paradis ; 2e prix, M. Alph. Filteau.

DIPLOMES POUR ÉCOLES ACADÉMIQUES

Avec grande distinction.—MM. François Paradis, Alphonse Filteau, Antonio Lesage, Albert Bernatchez.

Avec distinction.—MM. Victorien Grenier, P. Dutremblay, Nap. Huart, Adrien Deléglise.

DIPLOMES POUR ÉCOLES MODÈLES

Avec grande distinction.—Léon Bélanger, Silvio Joseph Turcotte, Joseph Simard, Napoléon Pérusse, Fortunat Audet, Napoléon Francœur, Félix Dubé, A. Bessette, (anglais seulement.)

Distinction.—MM. Phil. Mathieu, Jos. Masson, Hippolyte Pagé, Joseph Lefebvre.

—M. Raymond, J. Dunnegan.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Avec grande distinction.—MM. Ls. Lépine, Ernest Gauthier, Emile Marquis, Théo. Déry, Aimée Lavallée, Hermel Audet.

Avec distinction.—MM. Jos. Pilot, Arthur Bourret, Eudore Lamarre, Hormidas Hervieux, Louis Simard, Joseph Giguère, Lauréat Bélanger. Élémentaire anglais.—M. J. Ahern.

MÉDAILLES

Prix du Prince de Galles.—Léon Bélanger. Médaille pour la lecture à haute voix.—M. Antonio Lesage.

Médaille pour le progrès.—M. Eug. Audet.

Médaille pour l'agriculture.—M. Ernest Gauthier.

Médaille pour l'instruction religieuse.—M. Alphonse Filteau.

Médaille pour l'enseignement du catéchisme.—M. Victorien Grenier.

Médaille de succès.—M. Ls. Lépine.

Médaille pour l'ordre.—M. Jos. Turcotte.

Médaille pour l'enseignement pratique.—M. Adélar Bessette.

Deuxième médaille de lecture.—M. Adrien Deléglise.

Médaille pour le piano.—M. Léopold Langlois.

Puis M. Grenier, doyen des élèves, fit le discours d'adieu, auquel l'honorable M. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, répondit en termes des plus heureux. Il conseilla fortement aux futurs instituteurs de nos campagnes d'apprendre à l'enfance à aimer la vie des champs, et de donner à l'enseignement de l'agriculture une place d'honneur dans l'école. M. le Surintendant rappela aux élèves-instituteurs qu'ils devaient suivre l'exemple de leurs aînés dans la carrière, c'est-à-dire de rester toujours fidèle à l'Église et à la nationalité canadienne-française. En terminant son discours, il paya un juste tribut d'éloges à M. Létourneau, qui célébrait, il y a quelques jours à peine, ses noces d'or d'enseignement.

Avant de prendre son siège, M. le Surintendant invita M. A. Robitaille, député de Québec-Centre à l'Assemblée législative, à adresser un mot à l'immense assemblée qui avait applaudi à maintes reprises aux succès des élèves. Pris à l'improviste, M. Robitaille exprima en termes très justes et très éloquents toute sa sympathie à l'égard de la belle cause de l'éducation. Aux cours de ses remarques, qui furent fréquemment soulignées par les applaudissements des auditeurs, M. Robitaille déclara que les

instituteurs avaient un ami dévoué dans chacun des députés à l'Assemblée législative. Il parla avec éloquence de l'avenir de notre nationalité, et il dit combien l'instituteur peut faire de bien à sa province en dirigeant la jeunesse vers la profession agricole. *Emparons-nous du sol*, telle doit être la devise de tous les vrais patriotes. Le député de Québec-Centre ajouta que non seulement nous devons chercher à relever le niveau social de l'agriculteur, mais en même temps qu'il était du devoir de tous de venir au secours de l'ouvrier et de l'industriel, qui sont par trop négligés chez nous. Il ne voit rien de mieux pour atteindre ce but que d'introduire l'enseignement du dessin, d'après des méthodes intelligentes, dans toutes nos écoles primaires. Le dessin est un moyen d'éducation puissant parce qu'il habitue l'enfant à observer judicieusement.

Cent quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 29 mars 1896

(Suite et fin)

En résumé, dit M. Lippens, l'enseignement doit être avant tout *oral*, c'est-à-dire qu'il doit venir du maître. On pourrait certainement aussi diminuer le nombre de livres de texte, et remplacer cela avantageusement dans chaque école, par un outillage plus complet, comprenant *tableaux, gravures, collection d'objets divers*, et surtout une BIBLIOTHÈQUE DE CONSULTATION ET D'INSTRUCTION à la disposition du maître et des élèves.

M. Demers dit que le livre de texte et l'enseignement oral ne doivent pas s'exclure réciproquement dans la classe, mais se compléter, s'entraider mutuellement. N'oublions pas toutefois que le livre de texte ne doit jouer dans l'enseignement que le second rôle. Et si, d'un autre côté, l'enseignement oral doit tenir une si grande place, il devient par là évident que le maître devra chaque jour préparer sa classe avec soin.

M. Lacroix à son tour abonde dans le sens des paroles de M. Demers.

Pour lui aussi, le livre de texte doit être considéré comme aide-mémoire pour l'élève.

M. l'abbé Verreau, invité à dire quelques mots, s'exprime à peu près comme suit :

Il y a, dit-il, dans ce système de l'enseignement oral, une méthode que nous suivons ici depuis plusieurs années, et qui certainement nous donne satisfaction.

Quand j'appris à lire, l'habitude était alors de faire apprendre textuellement toutes choses. Par ce procédé, la mémoire se développait sans aucun doute, mais au détriment des autres facultés. Par l'enseignement oral, au contraire, le maître qui sait bien le donner, développe à la fois toutes les facultés de l'enfant. Sans doute, il faut observer une certaine mesure, car il faut aussi faire travailler l'élève qui a à s'instruire sous la direction sage et éclairée de son guide, le maître.

Le mot à mot ou le par cœur n'est pas une méthode, c'est plutôt l'opposé de toute méthode. Le maître doit donc parler avec clarté et s'assurer que l'élève a compris. Pour cela, l'interroger souvent, car l'élève peut oublier facilement une explication, sans qu'il y ait pour cela de sa faute. Voilà pourquoi il est bon de *revenir souvent sur une explication donnée*, et avancer lentement plutôt que de chercher à aller vite.

Parlant du livre de texte, M. le Principal trouve qu'en général, il est mal fait, toute gradation fait généralement défaut. Une raison de plus pour ne pas s'abandonner trop au livre de texte.

Le maître, ajoute-t-il, devrait, après avoir expliqué une règle de grammaire, par exemple, donner à ses élèves l'occasion d'appliquer immédiatement cette règle en classe, leur donnant quelque exercice à faire. Alors le maître pourrait plus facilement se rendre compte si ses élèves l'ont bien compris.

M. le Président résume en quelques mots cette dernière discussion, et remercie tous ceux qui ont bien voulu prendre part à cette conférence, et particulièrement MM. les orateurs et les conférenciers qui en ont fait tous les frais.

L'heure étant trop avancée, la conférence n'a pu s'occuper du projet d'une association générale des instituteurs de la province, ni prendre en considération certaines résolutions que nous ont transmises nos confrères protestants.

Ces questions et d'autres sont remises à une prochaine réunion.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire.

L'agriculture à l'école primaire

ENSEIGNEMENT DES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
D'AGRICULTURE DANS LES ÉCOLES
RURALES

DEUXIÈME ANNÉE DU COURS MOYEN

(Suite)

(11 à 13 ans)

Les notions de sciences physiques et naturelles sont "une revision et une extension du cours moyen", l'extension portera essentiellement sur les connaissances applicables à l'hygiène en ce qui concerne l'homme et les animaux, sur les notions de physiologie végétale et sur quelques éléments de chimie en ce qui concerne les végétaux. Voici l'indication de la matière des leçons pour chaque semestre, les notions de sciences naturelles et celles de sciences physiques étant exposées en hiver et parallèlement, de façon à se compléter mutuellement :

PREMIER SEMESTRE

I. *Les animaux.* — Les grands traits de classification seront établis sur des exemples pris, autant que possible, parmi les animaux du pays ; choisir de préférence ceux qui sont utiles ou nuisibles. Les animaux domestiques tiendront naturellement la première place, et on cherchera surtout à établir les notions sur lesquelles s'appuient les règles de l'hygiène et de l'alimentation du bétail.

L'étude des principaux organes pourra être facilitée par l'observation directe d'un animal abattu ; quelques instituteurs savent préparer l'appareil digestif d'un animal de petite taille, un squelette même, et en enrichir le

musée scolaire ; leur exemple mérite d'être signalé.

II. *L'homme.* — Les notions d'anatomie données aux enfants doivent avoir surtout pour effet de les convaincre de la nécessité des règles de l'hygiène ; elles porteront essentiellement sur la digestion, la circulation, la respiration et les relations des sens avec le système nerveux. On évitera l'exagération et l'on se gardera des recettes plus ou moins empiriques qu'il ne faut pas confondre avec l'hygiène, encore moins avec la médecine.

III. *Notions de physique.* — C'est par des expériences simples et peu coûteuses qu'on les établira. Cette partie du programme sera surtout développée à la ville et dans les centres industriels.

A la campagne, on pourra se borner aux démonstrations qui mettront en évidence les principaux effets de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et de la pesanteur. Ce qui importe surtout ici c'est d'exciter la curiosité des enfants et de choisir les exemples parmi les phénomènes faciles à reproduire ou à observer, on ne parlera des autres que si l'on peut épuiser la série des premiers.

Quelques notions relatives à la météorologie sont nécessaires ; l'enfant sera familiarisé, non avec la construction du baromètre et du thermomètre, mais avec les indications fournies par ces instruments et la manière de recueillir ces indications ; on le mettra à même de lire un bulletin météorologique.

IV. *Notions de chimie.* — On choisira, parmi les expériences possibles, celles qui ont un rapport immédiat avec l'agriculture ; les substances qui servent de nourriture aux plantes seront considérées comme les plus importantes. Des cendres de bois, on extraira de la potasse ; un os calciné sera transformé en phosphate soluble, en l'attaquant par de l'acide chlorhydrique étendu ; on reformera ensuite le phosphate insoluble en neutralisant l'acide employé par une base ou simplement par du carbonate de soude. L'ammoniaque sera décelée, par la chaux, dans les sels qui en sont formés et qu'on emploie comme engrais. On apprendra à distinguer les uns des autres les principaux engrais commerciaux : les nitrates des sels ammoniacaux et potassiques, les superphosphates des scories, etc. L'important est que chacun des termes scientifiques entrés aujour-

d'hui dans le langage courant de l'agriculture ait une signification précise pour les élèves qui vont quitter l'école rurale.

La connaissance des principaux engrais sera considérablement facilitée par l'usage qu'on en fera au semestre d'été pour les expériences de cultures démonstratives.

V. *Les minéraux.*—Les notions relatives au sol, aux roches et aux terrains seront données, d'une part, dans les leçons de choses avec les objets du musée scolaire et à propos de quelques expériences de chimie, d'autre part et surtout, dans les promenades agricoles.

VI. *Agriculture et horticulture.*— Les leçons proprement dites commenceront avant le printemps ; elles porteront sur les sujets intéressant essentiellement les cultures locales. La leçon doit, autant que possible, se rapporter à des choses vues, à des objets examinés déjà par les enfants ; le maître commencera donc par les sujets qui ont été abordés au cours moyen et qui ont fait l'objet d'explications à propos de lectures, de promenades, etc.

Il continuera ensuite pendant toute la belle saison, en faisant concorder les leçons avec les exercices pratiques, les excursions, etc ; l'objet de la leçon proprement dite d'agriculture ou d'horticulture doit être celui de la promenade récente, ou prochaine, celui de l'exercice pratique réalisé ou à réaliser à même époque.

DEUXIÈME SEMESTRE

I. *Cultures démonstratives.*— Elles doivent être préparées et conduites de manière à bien mettre en évidence les vérités fondamentales suivantes :

1^o *L'air doit pénétrer facilement dans le sol, car les racines ne peuvent se passer d'oxygène ; elles respirent comme les feuilles ; elles doivent trouver partout une nourriture convenable, c'est-à-dire que l'engrais doit être intimement mélangé à la terre dans toutes les parties du sol où elles se développent.*

2^o *Dans toute terre arable, quatre substances, l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux suffisent pour assurer l'alimentation complète et le parfait développement des végétaux cultivés.*

3^o *Le cultivateur n'a pas à se préoccuper de fournir au sol d'autres éléments que ceux indiqués, lesquels n'épuisent pas la terre arable, même s'ils sont apportés sous forme minérale ; toutefois, dans ce dernier cas, les propriétés physiques du sol peuvent être modifiées d'une façon désavantageuse. Les matières organiques, loin d'être inutiles, maintiennent la terre dans un état favorable à l'aération et au développement des racines ; en outre, elles agissent efficacement sur les substances nutritives contenues dans le sol. De sorte que pour fournir à une terre, dans les meilleures conditions, les quatre éléments en proportion convenable, le fumier est le premier engrais indiqué ; on le complète par des engrais chimiques appropriés.*

4^o *Un engrais convient bien à un sol s'il lui apporte ce qui lui manque pour nourrir les végétaux à cultiver. La composition d'un bon engrais dépend donc non seulement du genre de culture à faire, mais aussi de la nature de la terre ; il n'est pas possible de préparer un engrais convenant à tous les sols, même pour une seule espèce de plantes. Les formules ou recettes dites infaillibles et partout applicables ne méritent pas plus de confiance que les remèdes guérissant toutes les maladies.*

5^o *Pour obtenir des récoltes rémunératrices, il faut que le sol, après avoir reçu l'engrais, renferme les quatre substances nutritives dans une proportion qui dépend de l'espèce des plantes cultivées. L'agriculteur moderne doit savoir que l'excès de l'un des quatre éléments est toujours inutile et coûteux, en outre, qu'il peut devenir nuisible s'il y a insuffisance de l'un quelconque des trois autres. En d'autres termes, l'excès d'un élément est aussi nuisible que son insuffisance, le développement du végétal ne se faisant qu'en raison de l'élément qu'il trouve en plus petite quantité dans le sol.*

(à suivre)

Une illustre visiteuse

(De l'Événement)

Lors de l'arrivée de M. Brunetière à New-York nous avons annoncé qu'il était accompagné de Mme Blanc-Bentzon. l'un des écrivains les plus goûtés de la "Revue des Deux-Mondes". Depuis le départ de M. Brunetière, elle a séjourné à Québec, où elle a visité toutes nos principales maisons d'éducation et nos hôpitaux, dans le but de les faire connaître dans des articles destinés à la "Revue des Deux-Mondes." Mme Blanc-Bentzon a particulièrement visité les convents des Ursulines, de Sillery, du Bon-Pasteur, des Sœurs de la Charité. Elle a pris un haut intérêt à examiner en détail le monastère de l'Hôpital-Général et l'Œuvre des Pénitentes du Bon-Pasteur. Sa curiosité a été fort piquée de la manière dont est tenue l'École normale de Québec, tant pour les filles que pour les garçons. La méthode progressive que l'on y suit l'a singulièrement frappée.

Depuis son retour du Saguenay, dont elle a beaucoup admiré les sauvages beautés, elle a pris des appartements à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle trouve un parfum d'antiquité et de vieux souvenirs rares en ce pays.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 juin courant (1897), de nommer M. François St-Germain, agent d'immeubles, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Henri, comté d'Hochelega, en remplacement de M. L.-A. Picard, dont l'élection était illégale, et qui a donné sa démission.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 juin courant (1897), de détacher les lots 19, 20 et 21, dans le cinquième rang du canton de Melbourne, autrement connu comme Melbourne et Brompton-Gore, de la municipalité scolaire du canton de Melbourne, comté de Richmond, et les ériger en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de "municipalité scolaire du village de Kingsbury".

"Manuel de droit civique"

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix: \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix: \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, franc de port: Broché, 55 centins l'exemplaire; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec; J.-A. Langlais & Fils, Québec; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal; Cadieux & Deroine, rue Notre-Dame, Montréal; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix: 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontaine, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

J.-A. LANGLAIS & FILS
 LIBRAIRES-EDITEURS
 177 RUE ST-JOSEPH & 36 RUE ST-PIERRE.

Nous venons de recevoir notre importation de livres de récompense. Liste de prix envoyée sur demande; comme toujours nos prix sont des plus bas. Nous avons aussi en mains 5000 volumes de récompense provenant du fonds de banqueroute de la maison **Forgues & Wiseman**, à vendre à très bas prix.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centims dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvées par le Conseil de l'Instruction publique :

*Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire
 d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de
 choses illustré, Méthode de lecture rationnelle
 en dix tableaux.*

MAISON FONDÉE
 EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
 EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,
 Téléphone 305. 109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

TABLE DES MATIERES

Pédagogie

ARTICLES DE LA RÉDACTION

	PAGES.
Aux lecteurs.....	1
L' " Enseignement primaire " et la presse...	17
Les travaux manuels à l'école.....	17
Le fonds de pensions.....	18, 133
M. Lasfargues.....	19
Après les vacances.....	33
A propos d'instruction publique.....	35
Une nouvelle édition du " Manuel de Droit civique ".....	50
Le jour des morts.....	65
Amélioration du sort de l'instituteur.....	66
Inspecteur d'école, M. J.-A. Chabot.....	81
A propos d'instruction publique.....	81
Un nouvel inspecteur, M. L.-G. Robillard.....	97
Une véritable taxe.....	97
Chronique pédagogique.....	99, 177, 259
Le ciel de décembre.....	113
Noes d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul.....	114, 175
Langue française.....	119
Bonne année.....	128
Une date mémorable.....	145
Astronomie.....	148
Le couvent de Roberval.....	150
Le fonds de pension.....	150
Programme scolaire.....	161
Enseignement du français.....	193
Les primes.....	195
L'agriculture à l'école primaire.....	196
Cinquantenaire d'enseignement de M. J. Létourneau.....	209, 273, 306
Leçon de lecture expliquée.....	225
A propos de notre reine.....	227
A propos d'analyse.....	228
Bureau central d'examineurs.....	241
Le mot " plus ".....	243
S. E. Mgr Merry del Val à l'École normale Laval.....	257
L'instituteur et la politique.....	258

PAGES.

Les bibliothèques scolaires.....	273
Avant les vacances.....	298
Premières améliorations.....	300
Distribution des prix aux élèves de l'E. N. J.	304

REPRODUCTION

L'éducation des femmes dans la province de Québec.....	20
Question de grammaire.....	30
La patrie à l'école.....	84
L'enseignement de la langue maternelle.....	116
La rédaction à l'école.....	155, 162
Les associations d'instituteurs, conférence de M. M. Côté.....	180
L'agriculture dans les écoles rurales, 196, 218, 232 261, 279, 317.	
L'instruction obligatoire.....	216
L'enseignement de la langue maternelle dans les écoles primaires.....	229, 243
La lecture (procédé phonique).....	274
La parole du maître.....	275

Conférences pédagogiques

Association des instituteurs catholiques de Québec.....	67, 145, 183
Association des instituteurs catholiques de Montréal.....	3, 245, 259, 277, 301, 316.

Actes officiels

159, 175, 191, 239, 255, 319.	
Circulaire du surintendant de l'Instruction publique.....	49
Conseil de l'Instruction publique, séance du 25 février 1897.....	209
Comité catholique du conseil de l'Instruction publique :	
Réunion de septembre 1896.....	52
" de février 1897.....	210
" de mai 1897.....	289
Rapport du surintendant, 133, 150, 164, 178, 197, 211.	
Rapport du Principal de l'École normale Laval.....	242

Fonds de pension : Rapport de la C. A. 253
 Circulaire du Surintendant à l'occasion du
 jubilé de la Reine. 305

Partie pratique

LANGUE FRANÇAISE.—*Cours régulier* : — Leçon I,
 page 9 ; II, 9 ; III, 10 ; IV, 23 ; V, 24 ; VI,
 25 ; VII, 36 ; VIII, 37 ; IX, 37 ; X, 38 ; XI,
 57 ; XII, 58 ; XIII, 58 ; XIV, 69 ; XV, 69 ;
 XVI, 85 ; XVII, 100 ; XVIII, 135 ; XIX, 156 ;
 XX, 165 ; XXI, 168 ; XXII, 185 ; XXIII, 199 ;
 XXIV, 199 ; XXV, 219 ; XXVI, 233 ; XXVII,
 233 ; XXVIII, 247 ; XXIX, 262 ; XXX, 280.

Dictées : I.—Le lever, page 9.—Le pain, 10.—
 Phrases détachées, 10, 25, 37, 168, 199, 219,
 234, 247.—Les animaux, 24.—La forêt, 24.—
 Le Canada, 37.—La création, 38.—Les maga-
 sins, 38.—A l'église, 57.—Conseils, 58.—Cor-
 ruption des premiers hommes, 59.—Les
 provinces du Canada, 69.—La leçon, 69.—Per-
 sonnages historiques, 86.—L'homme, 101.—
 L'enfant riche, 136.—La neige, 156.—Jésus-
 Christ, 167.—L'enfant et le miroir, 185.—Les
 vieillards, 199.—L'enfant à la table, 233.—Le
 forgeron, 263.—Le savoir-vivre, 280.

Dictées : II.—Propriété de certains vers, page 10.
 —Jacques Cartier à Gaspé, 39.—Un nid, 70.—
 Le tremblement de terre de 1663, 86.—La
 Canardière, 102.—Souvenirs d'enfance, 120.—
 Un chef sauvage, 136.—L'égoïste, 137.—Les
 chasseurs montagnais, 169.—Coup d'œil sur
 Naples, 187.—Comment les écoliers parlaient
 en vacance autrefois, 220.—Le goudron, 264.
 —L'orage, 264.—La physiognomie, 264.—La
 jeunesse de Jacques Cartier, 265.—Le régime
 seigneurial en Canada, 281.

Invention et rédaction : —9, 24, 39, 58, 70, 86, 103,
 136, 157, 168, 186, 200, 220, 234, 247, 263, 282.

Récitation : —9, 24, 39, 70, 101, 102, 157, 169, 186,
 220, 234, 247, 281.

Analyse : —59, 69, 70, 86, 101, 119, 136, 156, 168,
 186, 200, 220, 233, 247, 263, 280.

MATHÉMATIQUES :—*Arithmétique*, pages 25, 40, 60,
 71, 89, 105, 121, 138, 158, 170, 188, 201, 235,
 266.

Algèbre :—pages 27, 61, 90, 106, 122, 203, 237, 268.

LANGUE ANGLAISE :—*Degré élémentaire*, 27, 41, 59,
 72, 91, 107, 123, 140, 171, 189, 203, 238, 268.

Degré modéré :—41, 60, 73, 92, 105, 124, 141, 172,
 189, 203, 238, 269.

TENUE DE LIVRES :—44, 63, 74, 92, 108, 124, 141,
 172, 190, 204, 221, 249, 283.

Divers

Lecture en classe : Coup double, 12.—Ce que
 coûte une chemise, 12.—Le retour au pays,
 27.—Légende canadienne, 28.—Le pain de la
 Ste Vierge, 46.—Crémazie, 96.—L'été de la St-
 Martin, 94.—La tête de mort, 125.—Bibliogra-
 phie : 14, 77, 110, 127, 239, 255, 269.—Baston-
 nade, 14.—Pensée, 14.—Récréation, 14, 111.—
 Conseils aux écrivains, 15.—La "Bibliothèque
 Canadienne-française", 29.—Revue du mois,
 30, 94.—Hommage à Saint-Antoine de Padoue,
 77.—Éléments de droit civique, 78.—Sciences
 usuelles : Le sel, 78.—Honneur à Québec, 78.
 —Questions de concours, 87.—Compliments
 et lettres de nouvelle année, 103.—Pensée,
 111.—Une belle et fière parole à méditer, 111.
 —La prière en famille, 111.—La nuit de Noël,
 125.—Hygiène de la première enfance, 174.
 Revue scientifique, 191.—Aux professeurs de
 langues, 198.—Le "Naturaliste Canadien",
 198.—Qui a découvert le Canada ? 253.—Les
 grandes cathédrales du monde catholiques,
 269.—L'île de Crête, 270.—S. G. Mgr Bégin, 285.
 —Elections provinciales, 285.—Le printemps,
 285.—L'âge des souverains, 287.

Poésies

L'ange-gardien 9
 Vincent de Paul. 11
 La prière du matin 24
 L'automne 39
 La rencontre des anges 46
 Feuilles, tombez 77
 Novembre 93
 La crèche 125
 Les vitres gelées 157
 Prière du matin 285